

CYCLE SSE - DEVENIR ANIMATEUR SANTÉ-SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT

OU SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT

2025 - 5 JOURS DE FORMATION

OBJECTIFS

- Devenir une personne compétente en santé-sécurité-environnement
- Acquérir les outils de base d'une démarche de prévention

PROGRAMME

Vous avez désigné dans votre entreprise une personne chargée de Santé / Sécurité / Environnement*. Cette personne n'a pas de formation de base en SSE et vous souhaitez la faire monter en compétences.

Le Pôle Industriel HSE vous propose une formation à la carte, adaptée aux besoins des TPE/PME de la métallurgie, pour amener votre chargé(e) de Santé / Sécurité / Environnement à devenir l'animateur de la démarche SSE dans votre entreprise.

*Rappel : La loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 impose à l'employeur depuis le 1er juin 2012, de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient, à leur demande, d'une formation en matière de santé au travail (art. L4644-1 du code du travail).

Thématiques* et Calendrier

Jour 1 - Mardi 25 2025

Cadre réglementaire Santé Sécurité et Environnement

Jour 2 - Jeudi 24 avril 2025

Démarrer la démarche SSE : l'évaluation des risques

Jour 3 - Mardi 20 mai 2025

Approfondir la démarche SSE : la planification

Jour 4 - Mardi 24 juin 2025

Approfondir la démarche SSE : gérer des risques particuliers

Jour 5 - Mardi 8 juillet 2025

Pérenniser la démarche SSE

* Le contenu peut varier légèrement en fonction des besoins du groupe

A la carte : possibilité de choisir les jours de formation qui vous sont nécessaires.



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz, Certification UIMM (CCPM 5012) possible pour le cycle complet.



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 € HT/jour
Cycle complet de 5 jours : 1 500 € HT

Non adhérent : 530 € HT/jour
Cycle complet de 5 jours : 2 200 € HT

Certification UIMM : 300 € HT



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



ANIMATION

Aurore Durand
Réfèrent pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



MÉTHODES

Apports théoriques, illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



CADRE RÉGLEMENTAIRE SANTÉ- SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

MARDI 25 MARS 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 1

OBJECTIFS

- Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires
- Connaître les acteurs de la prévention et de l'environnement et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise
- Appréhender les enjeux de la prévention et de l'environnement

PROGRAMME

Cadre réglementaire en Santé-Sécurité

- Les sources du droit
- Les principaux textes et obligations

Les acteurs internes et externes de la Prévention (CSE, CARSAT, etc.)

Les responsabilités civiles et pénales en Santé/Sécurité au travail

Cadre réglementaire en Environnement

Les bases de la réglementation environnementale

- Les grands textes par domaines
- La réglementation ICPE

Les acteurs de l'environnement

Se tenir informer :

- La veille réglementaire
- Les sources documentaires

Présentation du CCPM SSE



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz et cas d'étude



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



DÉMARRER LA DÉMARCHE SSE : L'ÉVALUATION DES RISQUES

JEUDI 24 AVRIL 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 2

OBJECTIFS

- Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention
- Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique
- Utiliser le document unique comme outil de prévention

PROGRAMME

Le contexte réglementaire

- Les obligations générales de l'employeur
- Les principes généraux de prévention
- L'évaluation des risques et le document unique : objectifs et exigences
- Les sanctions

L'évaluation des risques professionnels et le document unique comme outil de pilotage

- Notions de base autour des risques
- La démarche d'évaluation des risques professionnels
- Présentation d'une méthode d'analyse des risques (outils UIMM Loire-Atlantique) avec étude de cas

Le document unique : outil de pilotage

- Mettre en oeuvre et suivre un plan d'action
- Communication autour du DU



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples, Echanges entre participants, Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : LA PLANIFICATION

MARDI 20 MAI 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 3

OBJECTIFS

- Organiser et planifier la prévention
- Connaître ses obligations réglementaires en matière de vérifications générales périodiques
- Connaître les principales formations et habilitations en matière de santé-sécurité
- Gérer l'intervention des entreprises extérieures
- Optimiser la gestion et la traçabilité des actions de prévention

PROGRAMME

Analyse de l'organisation de la prévention

- Accueil et formation
- Contrôles et vérifications périodiques
- Affichages obligatoires
- Organisation des secours
- Travailleurs particuliers

La gestion des entreprises extérieures

- Plan de prévention
- Protocole de sécurité

Le choix et la gestion des équipements de Protection Collective et Individuelle

- Les critères de choix
- L'implication de tous dans le choix et le port des EPI



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples, Echanges entre participants, Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : GÉRER DES RISQUES PARTICULIERS

JOUR 4

MARDI 24 JUN 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux de la prévention des risques chimiques, incendie et explosion
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques et un zonage ATEX
- Connaître le rôle de l'animateur SSE dans la mise en oeuvre de la démarche SSE

PROGRAMME

Le risque chimique

- Le contexte réglementaire européen et français
- REACH / CLP - notions
- Les obligations d'évaluation du risque chimique, de suivi et de formation des travailleurs
- La documentation (FDS, étiquette, etc.)
- Méthodologie d'évaluation du risque chimique : présentation, mise à disposition et exercices de mise en application de l'outil SEIRICH

Le risque incendie

- Contexte réglementaire
- Prévention du risque incendie
- Organisation des secours

Le risque explosion

- Contexte réglementaire (zonage ATEX, DRPE)
- Définition des zones ATEX et zonages types
- Analyse des risques
- DRPE



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

PÉRENNISER LA DÉMARCHE SSE

MARDI 8 JUILLET 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 5

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux liés aux AT/MP : gestion, coûts, analyses
- Appréhender la mise en œuvre et la conduite d'une démarche de management de la Santé, Sécurité, Environnement
- Connaître les différents systèmes de management
- Connaître le rôle de l'animateur SSE dans la mise en oeuvre de la démarche SSE
- Communiquer autour de la sécurité

PROGRAMME

Mise en place d'une démarche de management SSE

- Les différents systèmes de management SSE (ISO 45001, MASE, 14001, etc.)
- Le principe de l'amélioration continue
- Pérenniser la démarche
- Intégration de la sécurité dans les projets (bâtiments, équipements de travail)

Le suivi médical des travailleurs

La gestion administrative des AT/MP et les coûts associés

- Déclarer un AT
- Combien ça coûte un AT ?

Suivi et analyse des AT et incidents

- Gestion d'un accident interne
- Analyse de l'accident
- Retour d'expérience et mise en place d'un plan d'action
- Les indicateurs

Communiquer et motiver autour de la sécurité

- Les outils de communication (affichages, Flash accident, causeries, etc.)
- Visite terrain



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



GESTION DES DOSSIERS AT/MP ET TARIFICATION

MARDI 29 AVRIL 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Aider l'entreprise dans la gestion de ses Accidents du Travail et ses Maladies Professionnelles (AT/MP)
- Connaître et respecter les procédures d'instruction des dossiers AT/MP
- Connaître et comprendre le mécanisme de la tarification
- Faire de la gestion des AT/MP un outil de diminution des coûts et un levier important pour la démarche de prévention dans l'entreprise.

PROGRAMME

Les Accidents du Travail (AT)

- La déclaration des Accidents du Travail ou de trajet
- La définition des AT en jurisprudence
- L'instruction des dossiers AT

La Maladie Professionnelle (MP)

- Définition
- Les MP en jurisprudence
- L'instruction des dossiers MP

Le contentieux des AT/MP

La tarification AT/MP

- Les principes
- Le calcul du taux de cotisation
- Le compte AT/MP

Réduire les coûts par la Prévention

- Le coût des AT/MP (coûts directs et indirects)
- Les ristournes, les minorations, les avances
- La démarche de prévention des risques professionnels



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable paye, Animateur sécurité, Personnel médical



MÉTHODES

Animation commune Pôle juridique / Pôle industriel HSE. Apports théoriques illustrés par des exemples. Actualité jurisprudentielle



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44



PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en matière d'accident du travail, de maladie professionnelle et de tarification



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Mise en situation et quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €
Adhérent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

DIRECTIVE MACHINES

13, 14, 15 MAI 2025 - CYCLE DE 3 JOURS
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître les bases de la réglementation en termes de conception, de mise sur le marché et d'utilisation des équipements de travail et moyens de protection.
- Apprendre aux participants à utiliser des outils d'évaluation et d'analyse, à exploiter les résultats et à identifier les mesures à prendre
- Faire connaître et partager les bonnes pratiques à mettre en œuvre

PROGRAMME

Jour 1

- Contexte réglementaire
- La réglementation applicable aux équipements neufs (marquage CE)
- La directive « Machines » 2006/42/CE
 - Champ d'application
 - Cas des machines incomplètes (sous-ensembles, quasi-machines)
 - Cas des machines reconstruites (machines neuves écologiques)
- La réglementation applicable aux équipements en service
 - Cas des machines maintenues en service (décrets 93.40 & 93.41)
 - Cas des machines reconditionnées, modifiées

Jour 2

- L'analyse de risque (à l'aide de l'outil IDAR©)
- La Notice d'instruction
- Dossier technique et la déclaration
- Le Marquage CE

Jour 3

- Mises en application (à l'aide de l'outil IDAR©)



PUBLICS

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, des services méthodes et des services de sécurité



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



ANIMATION

Un expert du CETIM



PRÉREQUIS

Aucun



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz et cas d'étude



TARIFS HT / JOUR

Nous contacter

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

PRATIQUES ADDICTIVES EN ENTREPRISE

IDENTIFIER, PRÉVENIR, AGIR

MARDI 10 JUIN 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre l'évolution des consommations de substances psychoactives et des comportements addictifs
- Acquérir les connaissances nécessaires pour faire évoluer les représentations et parler un langage commun
- Concevoir et mettre en œuvre une démarche active de prévention des pratiques addictives en entreprise

PROGRAMME

Introduction

- Définitions
- Substances psychoactives
- Enjeux

Encadrement légal des pratiques addictives

- Alcool
- Stupéfiants
- Tabagisme et vapotage
- Dans l'entreprise : le règlement intérieur

Identification des pratiques et lien avec le DUERP

Moyens de prévention des pratiques addictives en milieu de travail

Gestion des pratiques addictives en milieu de travail

- Procédure d'urgence : gestion d'un salarié sous l'emprise d'une substance psychoactive
- Accompagnement des salariés



PUBLICS

Dirigeant, Personne en charge des questions de Santé-Sécurité, Infirmier(ère) en Santé au Travail, RH, managers



MÉTHODES

Animation commune Pôle juridique / Pôle industriel HSE; Alternances d'apports théoriques et d'exemples de situations d'entreprise. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir avec ses propres cas.



ANIMATION

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44

Aurore Durand
Réfèrent pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en matière de santé-sécurité au travail



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €
Adhérent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE

Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

LA SANTÉ-SÉCURITÉ POUR LA FONCTION RH

MARDI 23 SEPTEMBRE 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître les principales obligations réglementaires en santé / sécurité dans l'entreprise
- Identifier les points de vigilance en matière de santé sécurité pour la fonction RH
- Comprendre les mécanismes de la réparation AT/MP
- Participer à la prévention des risques en entreprise en assurant le respect de la réglementation pour le volet RH en matière de santé sécurité

PROGRAMME

Notions générales en matière de santé et sécurité au travail

- Les enjeux de la prévention
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir
- Les acteurs internes et externes de la prévention

Les travaux interdits ou réglementés pour certains publics

- Mineurs et stagiaires
- CDD et intérimaires
- Femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes

Accueil et formations obligatoires en santé/sécurité

- Formations et accueil généraux
- Formations spécifiques à certains publics
- Formations spécifiques à certains risques

Le suivi médical des salariés

- Visites d'information et de prévention
- Suivi adapté
- Suivi individuel renforcé
- Suivi post-professionnel
- Le maintien dans l'emploi

Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- La procédure d'instruction des dossiers et les recours
- La tarification

La gestion de la « pénibilité » par la fonction RH

- Les facteurs de risques professionnels
- La déclaration d'exposition
- Incidences pour les entreprises et pour les salariés exposés
- Accords et plans d'actions



PUBLICS

Personne ayant en charge les Ressources Humaines



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples.



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle en RH



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter : 410 €
Adhèrent - intra : 1 180 €
Non adhèrent - inter : 550 €
Non adhèrent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

PREMIERS PAS D'UNE DÉMARCHE RSE

MARDI 7 OCTOBRE 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises
- Prendre conscience des évolutions sociétales en cours
- Intégrer la Responsabilité Sociétale à sa réflexion stratégique
- S'approprier les étapes de la mise en oeuvre d'une démarche RSE

PROGRAMME

RSE, de quoi parle-t-on ?

- La RSE et vous
- Histoire de la RSE
- Définition et concepts proches
- Les enjeux de la RSE pour une entreprise industrielle

Les obligations réglementaires en lien avec la RSE

Les référentiels de la RSE

- Les référentiels mondiaux
- Les référentiels sectoriels et les labels
- Zoom sur la démarche RSE de l'UIMM

S'engager dans une démarche RSE

- Pourquoi ?
- Par où commencer ?
- Qui est impliqué ?
- Les différentes étapes
- La communication autour de la RSE



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH,
Personne en charge des questions
de SSE



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par
des exemples.



ANIMATION

Aurore Durand
Réfèrente pédagogique du Pôle
Industriel HSE et Responsable du
Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience
professionnelle en RH ou Santé-
Sécurité



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €
Adhérent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



LA PRÉVENTION DES RPS EN FAVEUR DE LA QVCT

MARDI 2 DÉCEMBRE 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise
- Connaître et comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour le salarié et les managers
- Aider l'entreprise à engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables

PROGRAMME

Les risques psychosociaux, de quoi s'agit-il ?

- Quelques fondamentaux
- Les conséquences
- Le cadre juridique et les obligations des entreprises

Les composantes des RPS

- Le stress professionnel
- Les violences externes et internes : conflit et harcèlement moral et sexuel

RPS, organisation du travail et pratiques managériales

- L'organisation du travail
- Les pratiques managériales peuvent devenir pathogènes

Faire face à des situations : prévenir, détecter et gérer

- Prévenir le stress et les RPS
- Détecter : le rôle du manager
- Gérer : procédure d'urgence

Qualité de vie au travail

- Définition et enjeux pour l'entreprise
- Mise en œuvre d'une démarche QVT
- Les indicateurs
- Les leviers possibles



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Manager, Personne en charge ou impliquée dans les questions de prévention des risques professionnels, Personnel médical



MÉTHODES

Animation commune Pôles compétences, juridique et industriel HSE. Apports théoriques illustrés par des exemples.



Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle en RH ou Santé-Sécurité au travail



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter : 410 €
Adhèrent - intra : 1 180 €
Non adhèrent - inter : 550 €
Non adhèrent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

ACCOMPAGNEMENT INDUSTRIEL HSE



Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel HSE
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UNE EXPERTISE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

- Se mettre en conformité avec les principales obligations
- Construire son plan d'actions
- Mettre en place une démarche de prévention pérenne

NOS ATOUTS

- Connaissance des activités de nos entreprises
- Des outils disponibles et adaptés aux PME
- Analyse des pratiques existantes et des documents internes existants et visite terrain approfondie
- Bonne connaissance du réseau de la prévention dans le département

LIVRABLE

- Rapport mettant en avant les points d'amélioration possibles
- Restitution orale possible

TARIF

- Nous consulter



DIAGNOSTIC INDUSTRIEL TPE-PME



Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel ECO
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UN ACCOMPAGNEMENT POUR AMÉLIORER VOTRE PERFORMANCE GLOBALE

OBJECTIFS

- Identifier le taux de valeur ajoutée de la production
- Identifier les enjeux à moyen et long termes
- Identifier les pistes de progrès et les formaliser

NOS ATOUTS

- Utilisation de l'outil de la VSM (Value Stream Mapping) pour identifier : le type de flux, le temps d'écoulement de porte à porte, le ratio de valeur ajoutée, les en-cours et les stocks, vos modes de management visuel de la performance et de la démarche de progrès sur tous les niveaux de l'entreprise (de l'opérateur à la direction et des fonctions supports), les points forts et les points de progrès sur l'ensemble des processus, proposition d'un plan d'actions et mise en œuvre
- Notre bonne connaissance des activités de nos entreprises et de leurs problématiques
- Une action essentiellement terrain

TARIF

- Nous consulter

